



Rythmes scolaires
4 jours en Ille-et-Vilaine comme partout ailleurs !

Rassemblement à Rennes
Mercredi 12 juin à 12h45
DSDEN 35 (1 quai Dujardin)

Ce sont désormais 96% des communes qui ont adopté la semaine de 4 jours, défendue par la grande majorité des personnels et des parents d'élèves. En Ille-et-Vilaine, 89% des communes disposant d'une école publique fonctionnent sur 4 jours. Davantage d'élèves des écoles publiques dans le département vont à l'école 4 jours par semaine. A la rentrée prochaine, ce sont deux nouvelles communes (Talensac et Saint-Briac-sur-mer) qui ont décidé de revenir à 4 jours par semaine. Quelques communes* maintiennent contre vents et marées la semaine de 4,5 jours, ce qui suscite une intense résistance à Rennes comme ailleurs.

Alors que l'Etat annonce la fin des aides péri-éducatives pour les communes à 4,5 jours à la rentrée 2025, le SNUDI-FO 35 revendique toujours l'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer pour harmoniser les rythmes scolaires dans toutes les écoles. **Ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires ; ce n'est pas aux communes de décider des conditions de travail des enseignants et AESH, personnels employés par l'Etat !**

Le SNUDI-FO 35 avec l'UD FO 35, rejoint par le SE-UNSA 35, appelle tous les collègues (profs et AESH), les parents d'élèves, les défenseurs de l'école Publique à refuser qu'un maire décide de l'organisation de l'Ecole Publique, à revendiquer un fonctionnement national avec un retour à 4 jours, **à participer au rassemblement devant l'Inspection Académique à Rennes le mercredi 12 juin à 12h45.**

Suite à l'appel des personnels à Rennes et Nantes, **la mobilisation s'étend partout en France ! Cette revendication du retour à la semaine de 4 jours sera partagée le même jour dans d'autres villes, comme à Laval, à Brest, à Pau, dans les Landes, en Gironde, en Dordogne, dans la Vienne...** où les collègues veulent aussi une harmonisation des rythmes scolaires afin que tous les personnels soient traités de manière juste et équitable !

En Ille-et-Vilaine, des personnels des communes de Montfort-sur-meau, Breteuil ou encore Melesse ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils seront présents au rassemblement. Le SNUDI-FO 35 appelle les collègues des autres communes du département qui seront encore à 4,5 jours à la rentrée scolaire 2024, à venir représenter leur école, à prendre position via des motions pour montrer qu'il s'agit d'une volonté partagée par les personnels dans tout le département !

*Liste des 14 communes à 4,5 jours : VEZIN-LE-COQUET, ACIGNE, FOUGERES, CESSON-SEVIGNE, CHASNE-SUR-ILLET, ERCE-PRES-LIFFRE, LIFFRE, BRETEIL, MONTFORT-SUR-MEU, MONTGERMONT, MELESSE, SAINT-MEDARD-SUR-ILLE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, VITRE